



# Développer la marche en ville : mobilité, santé, sécurité du piéton

*Jeudi 15 septembre 2011*

Deux outils au service du bien bouger, le PRSE et les évaluations d'impact en santé

Alain JOURDREN (Ville de Rennes)  
Anne VIDY (ARS Bretagne)



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**





# Le PRSE, un outil politique local au service du bien-bouger

- Déclinaison locale du PNSE, il constitue une brique du projet régional de santé de l'ARS
  - Outil *ad hoc* pour promouvoir un environnement favorable à des modes de vie sains dont l'activité physique
- Transversal, le PRSE est à l'interface avec de nombreux autres plans et nécessite l'implication de multiples partenaires, en particulier les collectivités

# La co-construction du 2ème PRSE Bretagne 2011-2015

- Un pilotage Préfet, Psdt du conseil régional, DG de l'ARS
- Un copil multipartenarial
- Une concertation importante en amont :
  - ateliers, contributions écrites, réunions départementales, mailings  
≈ 300 participants



# Les 12 objectifs prioritaires du PRSE Bretagne 2011-2015



## Objectifs transversaux

1. Réduire les risques à la source
2. Construire une culture santé environnement avec les Bretons
3. Améliorer la connaissance de l'impact de l'environnement sur la santé des Bretons
4. Réduire les inégalités santé environnement

## Objectifs thématiques

5. Améliorer la qualité des eaux brutes
6. Développer une attitude de vigilance à l'égard des produits chimiques et des poussières
7. Construire, rénover, aménager et entretenir sainement les locaux
8. Réduire les inégalités SE liées à la précarité et aux conditions de travail
9. Réduire les émissions de particules liées aux déplacements
10. Encourager et accompagner la prise de conscience écologique, notamment le développement du bio
11. Réduire la production et améliorer la collecte et le traitement des déchets toxiques diffus
12. Reconnaître l'urbanisme, l'aménagement du territoire et le cadre de vie comme des déterminants de la santé



# Les apports de la concertation et notamment de l'atelier bouger, se détendre

- Une bonne adhésion des acteurs impliqués
- Deux points clés, illustrés par l'objectif : « Reconnaître l'urbanisme, l'aménagement du territoire et le cadre de vie comme des déterminants de la santé »
  - Construction d'une culture SE avec les Bretons (≠ simple sensibilisation-communication)
    - Nécessité de travailler sur les moyens d'action des populations
    - Intégrer la qualité de vie
    - Nécessité de travailler en interdisciplinarité
  - Réduction des risques à la source



## Les mobilités douces/actives exemples d'actions

- Différentes actions contribuent aux objectifs du PRSE
  - Des actions programmées, un appel à projets annuel
- Exemples :
  - Soutien à l'organisation d'un concours sur la pratique des mobilités actives en Europe, à destination des lycéens
  - Deux actions menées par la ville de Rennes, en partenariat avec l'ARS : promotion des études d'impact santé, charte du code de la rue



## La charte code de la rue (signée en novembre 2010)

- Une démarche volontaire de la Ville issue d'une concertation entre usagers, associations et services techniques
- **Signataires** : Rennes/Métropole, ARS, office des personnes à la retraite, Handistar, conseil régional, Ademe, réseau Villes Santé OMS, associations
- 4 orientations que les signataires s'engagent à **promouvoir** : la sécurité, le droit des personnes vulnérables, le partage de l'espace public, la promotion des déplacements actifs/doux et des transports en commun



## La charte code de la rue (signée en novembre 2010)

- Rennes / Rennes Métropole s'engagent également
  - A développer cheminements piétons, espaces piétons, itinéraires cyclables, zones 30, zones de rencontre...
  - A assurer la concertation sur le partage de la rue et de l'espace public (par quartier avec les habitants + suivi de la charte)
- 1ère concrétisation de la charte = lancement d'un appel à projets lors de la semaine européenne de la mobilité
- Les CLS offrent des perspectives d'extension de ce type d'actions innovantes à d'autres collectivités

# Les « Evaluation des Impacts sur la Santé » (EIS)

- Evaluer une politique, un programme ou un projet au regard de ses effets positifs et négatifs sur la santé, pour minimiser les risques et accentuer les bénéfices pour la santé,
- Pratique très répandue dans les pays anglo-saxons, Suisse, Canada...
- Non réglementaires et peu pratiquées en France, mais émergence de démarches volontaristes dans quelques villes santé : Brest, St Quentin en Yvelines, Rennes...

## Les principes de l' « EIS »

- Prise en compte de la santé au sens large dans l'élaboration de projets.
- Incitation à la collaboration et à la communication entre les différentes parties prenantes.
- Approche participative associant au projet la population concernée et les partenaires.

## Pratique de l'EIS à Rennes



**1987 :**  
Rennes « Ville Santé »

• **2008** : 1ère expérience : EIS menée sur la crèche Colette par l'association S2D (centre collaborateur de l'OMS pour la promotion de la santé et du développement durable) soutenue par la Ville.

**2008 :**  
1ère expérience d'EIS  
Crèche Colette

• **2010/2011 :**

• Plaquette de sensibilisation à l'EIS

• Séminaire pour élus et techniciens

• EIS appliquée à un projet d'aménagement d'une halte ferroviaire et de ses abords

**2011 :**  
EIS et projets  
d'aménagements  
urbains

• Dynamique impliquant S2D, Rennes Ville et Métropole, ARS (Plan Régional Santé Environnement), Ecole Santé Publique (EHESP), Conférence des Villes bretonnes

# Les objectifs globaux et le cadre de l'EIS Pontchaillou

- Initier une démarche EIS sur le projet de la halte ferroviaire Pontchaillou et sur ses abords (hôpital, quartier d'habitat social, universités, autres quartiers...)
- A partir de cette expérience, et de l'examen rapide d'autres projets urbains en cours et à venir, donner quelques pistes vers la généralisation d'EIS sur les projets d'aménagements

*✂ → Premier acte : un stage de fin d'études d'une élève ingénieur sanitaire de l'EHESP, accueillie conjointement par le service Santé Environnement de la Ville et le service Etudes Urbaines de Rennes Métropole , de mai à septembre 2011*

# Prendre en compte le « bien bouger » : exemple de l'EIS Pontchaillou

- Déplacements et transports :
  - Modes de transports doux et actifs : trains, cars, bus, vélos, marche à pied
  - Sécurité des personnes
  - Flux de personnes à travers le CHRU
  - Accessibilité temporelle et spatiale des équipements
  - Qualité de l'air
  - Bruit
  - Activité physique
- ⇒ Au regard des différents déterminants de la santé, des échanges avec les acteurs et la population,
- ⇒ Analyse du projet et de son environnement plus large,
- ⇒ Evaluation des apports du projet à l'existant et pistes d'actions complémentaires.

# En savoir plus...

- PRSE

<http://www.prse-bretagne.fr>

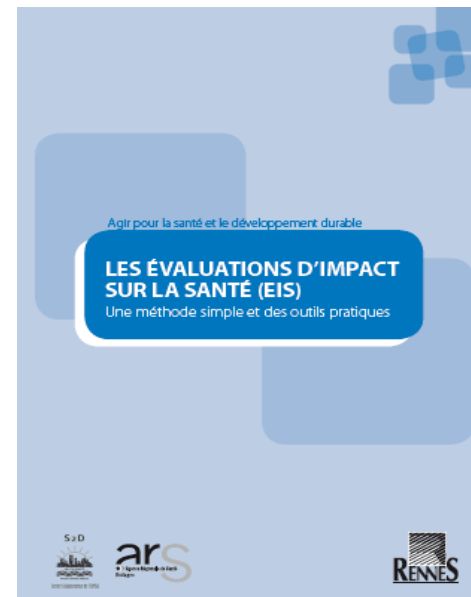
- EIS :

<http://www.S2D-ccvs.fr>

<http://www.impactssante.ch>



The screenshot shows the website for the Programme Régional Santé Environnement Bretagne (PRSE). The header includes the PRSE logo and navigation links: Accueil, Liens utiles, Nous contacter, and a search bar. Below the header is a menu with categories: Santé-environnement en Bretagne, Le PRSE, La boîte à outils du porteur d'actions, and Les instances du PRSE. The main content area is titled "L'actualité du PRSE" and features two news items. The first item, dated 26 août 2011, is titled "Adoption du PRSE" and discusses the prefectural approval of the PRSE. The second item, dated 19 sept. 2011, is titled "lancement concours 'à dos, à pied, à vélo'" and mentions a press conference and a competition. A sidebar on the right, titled "L'édito", contains a text block about environmental health inequalities and the role of the PRSE.



The image shows the cover of a report titled "LES ÉVALUATIONS D'IMPACT SUR LA SANTÉ (EIS)". The cover has a blue background with a white box containing the title and subtitle: "Agir pour la santé et le développement durable" and "Une méthode simple et des outils pratiques". At the bottom, there are logos for S2D, ars (Agence Régionale de Santé Bretagne), and RENNES.